



**SOUTENEZ
LE THÉÂTRE
MOLIÈRE DE SÈTE**

**ET DEVEenez
SPECTATEUR
MÉCÈNE !**

Être donateur du TMS, c'est s'associer aux valeurs de la scène nationale, la seule du département de l'Hérault, c'est être partie prenante d'un projet qui contribue à rendre la culture accessible à tous.

C'est accompagner la création artistique sous toutes ses formes et soutenir nos actions auprès de l'ensemble de nos publics, dans un cadre patrimonial prestigieux et sur un territoire à forte identité.

Soutenir le Théâtre Molière de Sète par le mécénat individuel, c'est :

- Soutenir et accompagner la création artistique.
- S'engager dans un projet de territoire favorisant le lien social et la rencontre.
- Agir auprès de la jeunesse et soutenir l'éducation artistique et culturelle pour favoriser la sensibilisation des générations de spectateurs citoyens de demain.
- Permettre l'accessibilité de tous les publics via une tarification attractive.
- Rendre la culture accessible à tous en accompagnant les publics dans la découverte du spectacle vivant.
- Développer l'accessibilité du théâtre avec des projets en direction des publics en situation de handicap.
- Contribuer au rayonnement d'un projet et d'un patrimoine unique en France, inscrit à l'Inventaire supplémentaire des Monuments Historiques depuis septembre 2003.

Comment devenir mécène ?

Il n'y a pas de montant minimum, chacun peut participer à la hauteur qu'il souhaite.

Inscription et paiement à la billetterie du TMS ou via le formulaire suivant à remplir et à nous retourner à Théâtre Molière, Avenue Victor Hugo, 34200 Sète, ou sur le site du TMS : → tmsete.com

Formulaire à remplir

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

.....

CODE POSTAL :

VILLE :

MAIL :

TELEPHONE :

MONTANT DU DON : €

À la réception de votre règlement, vous recevrez ultérieurement un reçu fiscal.

Les contreparties

Tous les dons sont déductibles de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% dans la limite de 20% du revenu imposable. Suite à votre don, vous recevrez un reçu fiscal.

Exemple: pour un versement de 200€, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 132€, soit un coût net du don de 68€.

Don jusqu'à 100€ : **Côté Couloisses**

- Un rendez-vous avec l'équipe du TMS, autour du projet de la structure.
- Un rendez-vous artistique : invitation à une sortie de résidence, à une répétition publique, à une rencontre avec un artiste.

Don à partir de 100€ : **Côté Cour**

- Un rendez-vous avec l'équipe du TMS, autour du projet de la structure.
- Un rendez-vous artistique : invitation à une sortie de résidence, à une répétition publique, à une rencontre avec un artiste.
- Accès au tarif Carte Duo TMS.

Don à partir de 1000€ : **Côté Jardin**

- Un rendez-vous avec l'équipe du TMS, autour du projet de la structure.
- Un rendez-vous artistique : invitation à une sortie de résidence, à une répétition publique, à une rencontre avec un artiste.
- Accès au tarif Carte Duo TMS.
- 2 invitations à choisir sur les spectacles de la saison
- 1 invitation à la soirée de présentation de saison en avant-première

Legs - Donation - Assurance vie

La Scène nationale est une association d'intérêt général.

Elle est habilitée à recueillir des dons ou des legs.

En faisant un legs au TMS, vous nous transmettez par testament tout ou partie de vos biens.

Il est également possible de transmettre au TMS par donation ou assurance vie.

Plus d'informations sur le site internet du TMS : → tmsete.com

Tous les dons en mécénat sont soumis au 2% pour le fonctionnement de l'association des mécènes du TMS. L'adhésion à l'association n'est pas obligatoire.

Si vous souhaitez adhérer, merci de cocher cette case



Retrouvez toutes les informations sur le mécénat individuel sur

→ tmsete.com



Contacts mécénat
Aïda Salem Ales

aidasalemales@tmsete.com

THÉÂTRE MOLIÈRE → SÈTE
SCÈNE NATIONALE
ARCHIPEL DE THAU

Avenue Victor Hugo
34200 Sète
tmsete.com